Châteauroux le 12/04/2018

COMPTE-RENDU du CHS CT du 10/04/2018

Représentants de l'Administration : M. FORTE, Mme DESLANDES , M. JOUANNEAU (assistant de prévention) .
Ainsi que le Docteur JUSSIAUX (Médecin de Prévention), M. BOCQUILLON (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail).
Mme Sylvie MANNEVY, secrétaire.
Représentants du personnel : Pierre OBLIN et Isabelle COUDRAIS pour FO-DGFiP.

La séance du CHS CT s'est ouverte à 9 h 30.

1°) Approbation du procès-verbal de la réunion du 07/09/2017
Ce procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

2°) Présentation du rapport d'activité 2017 du médecin de prévention
Depuis son arrivée, le Médecin de prévention a pu assurer les visites médicales (quinquennales et annuelles) dans le cadre de la programmation de l'année 2017. Elle a pu aussi rattraper les années 2015 et 2016, soit le retard pris en l'absence de médecin de prévention suite au départ du Docteur CEOLATO.
Parmi les chiffres issus de ce rapport, un nous a particulièrement interpellé : 5 agents ont exprimé une situation de souffrance au travail en lien avec : charge de travail, manque de compétences, difficultés relationnelles entre collègues, difficultés avec la hiérarchie.
De plus, elle a, dans le cadre de sa mission de médecin de prévention, effectué différentes visites de sites et de postes. C'est l'occasion pour elle d'apprécier la situation *in situ* et d'échanger avec les agents en poste.

3°) Présentation des indicateurs complémentaires du Tableau de Bord de Veille Sociale rénové (pour avis)
Suite à une demande des représentants siégeant en CTL lors de la séance du 13/03/2018, le CHSCT était invité à se prononcer sur les indicateurs complémentaires retenus à l'issue d'un groupe de travail du 23/01/2018. Celui-ci a retenu les 4 indicateurs suivants, choisis parmi une liste non exhaustive :
- le nombre de demandes de mutations déposées et nombre de demandes de mutations déposées non satisfaites ;
- taux d'absentéisme pour maladie : nombre total de jours de maladie/nombre de jours travaillés ;
- évolution de l'effectif disponible entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année ;
- taux de recours contre l'entretien professionnel : nombre de recours /nombre d'agents total y compris les cadres.

La note nationale permettait de ne retenir que 4 indicateurs complémentaires aux 6 indicateurs « socles » .
L'avis donné est défavorable à l'unanimité, le nombre d'indicateurs complémentaires étant jugé insuffisant.

4°) Présentation de la note d'orientations nationales 2018
Cette note nationale prévoie un renforcement des moyens : augmentation du nombre d'ISST pour atteindre 19 pour l'ensemble du territoire, le recrutement de 6 infirmiers, 4 assistants administratifs régionaux.
L'amiante reste un sujet d'actualité, mais les risques psychosociaux restent la priorité. L'accent doit être mis sur la prévention.

5°) Bilan d'activité 2017
Ce bilan se décline en 6 postes principaux :
1 - Prévention concernant les travaux d'aménagement : 14 941,92 € (33,32 % du budget).
2 - Prévention concernant la sécurité : 9 904,18 € (22,09 % du budget).
3 - Prévention concernant l'amélioration des ambiances de travail : 7 602,54 € (16,96 % du budget).
4 - L'achat de matériel : 7 002,50 € (15,62 % du budget).
5 - Les actions de formations : 5 337,60 € (11,90 % du budget).
6 - Le fonctionnement du CHSCT : 48,41 € (0,11 % du budget) : achat de fournitures.

6°) Bilan du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
49 actions étaient retenues/inscrites et 36 ont été réalisées (soit un taux de 73 ,47%).
L'existence d'une équipe composée d'agents de service compétents dans divers domaines permet la réalisation d'un certain nombre de ces actions. Mais demain … Cette équipe sera divisée par 2 du fait de départs en retraite.

7°) Présentation du DUERP et du Programme Annuel de Prévention

Prochainement le DUERP sera mis en ligne sur Ulysse 36 où vous pourrez en prendre connaissance dans son intégralité.
A l'occasion de l'élaboration du PAP 2018, 49 actions ont été retenues.
Le groupe de travail associé à l'élaboration de ce DUERP a estimé ne pas disposer de tous les moyens requis pour répondre aux risques psychosociaux. Il a donc demandé, par courrier, au Directeur de solliciter la Direction Générale (le bureau RH-2C) à ce sujet.
Au vu de cette démarche, le CHS CT a donné un avis favorable au couple DUERP/PAP .

8°) Compte rendu du groupe de travail du 27/03/2018 (examen des consignes portées sur les Registres Santé et Sécurité au Travail)

Au titre de l'année 2018, les crédits alloués au CHS CT 36 s'élèvent à 43.240,00 €.
Comme à l'accoutumée, le CHS CT a procédé à l'examen des besoins exprimés ainsi qu'à leurs possibles financements, et malheureusement, comme d'habitude, l'ensemble des besoins n'a pas pu être financé. Cependant, lors de cet examen, et plus spécifiquement concernant un problème thermique récurrent à la Trésorerie d'Issoudun, nous nous sommes entendus dire par notre Directeur qu'il avait une solution très simple à mettre en œuvre : faire de cette Trésorerie une caisse sans numéraire. Efficace !
Soyez rassurés, nous avons retenu une autre solution.
Actuellement, 31.711,71 € de crédits ont été affectés.
La Direction fera appel aux services immobiliers de la Direction Générale afin d'expertiser 2 sites avant d'effectuer d'éventuels travaux (les CDFiP de La Châtre et de Châteauroux).

9°) Suivi des visites de postes de l'ISST

Dans le cadre de ses missions, l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail est amené à effectuer des visites de sites.
A l'issue de ces visites, un rapport est établi et communiqué à la Direction chargée d'apporter une réponse aux constatations relevées.
Les sites concernés sont : La Châtre, Issoudun, Valençay et Buzançais.

10°) Evénements ayant eu lieu depuis la réunion du 07/09/2017 (accidents de service, maladies professionnelles …)

2 accidents du travail ont été constatés, 3 fiches de signalement relatives à des agressions verbales ont été établies, 2 exercices d'évacuation effectués.
Nous vous rappelons qu'en cas d'agression physique ou verbale, vous devez établir vous-même ou par le biais de votre chef de service une fiche de signalement qui sera transmise par voie hiérarchique à la Direction. En fonction de la nature et de la gravité de l'agression, vous pouvez porter plainte.
A l'occasion d'une question posée dans le cadre des exercices d'évacuation, en relation directe avec le plan Vigipirate , notre Directeur, sans sourciller, a proposé d'activer l'accueil sur rendez-vous afin d'éviter la présence d'un trop grand nombre de contribuables au CDFiP de Châteauroux.
Solution radicale qui n'est pas crédible pour notre entendement. Comment un Directeur Départemental des Finances Publiques peut-il seulement envisager une diminution drastique de l'accueil physique, en tout début de déploiement du PAS ??!!

11°) Questions diverses.

A la question posée par un représentant : à savoir s'il était normal lors de l'entretien professionnel que l'évaluateur reproche verbalement à l'évalué de se « diluer » dans des activités liées à la représentativité issue des élections professionnelles, notre Directeur a fait savoir qu'il comprenait cet évaluateur sans« vraiment » le cautionner.
Diantre !
Pour clôturer sur une note plus sereine, sachez que notre ISST a un rôle de conseil, de contrôle et de formation. Au titre de l'année 2017, il aura parcouru 32.000 km au volant de sa voiture, assisté à 26 réunions, effectué 35 visites de sites ou de postes, et rédigé 30 rapports.
Prochaine séance prévue le 29 mai.

Clôture de la séance à 17h 01.
(NdlR : une pause méridienne a été observée …).

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques Section de l'Indre
Secrétaire départementale : **Sylviane RENAUD**
Centre des Finances Publiques de Buzançais
9 Rue de la République
36500 BUZANCAIS
Tél : 02.54.84.24.25 Mail : fo.ddfip36@dgfip.finances.gouv.fr